

Image not found or type unknown



Pension alimentaire en ver ma mere

Par **cica**, le **11/03/2009** à **18:18**

bonjour j'ai fait la demande d'une pension alimentaire en ver ma mere l'audience a eu lieu le 23 fevrier 2009 j'ai demander a repousser la'audiance et la JAF a repousser l'audience pour le 30 mars. ma mere a pris un avocat et cette avocat me demnade mes relever bancaire est ce que je dois lui donnee je trouve que sa ne lui regarde pas ce ke je fait de mon argent comment je le depence ou pas aider moi svp c'est tres urgent sa me rend malade .